

Note de recherche

Une population à haut risque d'exclusion : les personnes d'origine immigrée

QUELQUES TABLEAUX :

I. Population (Recensement 1990). Une commune moyenne du Haut-Rhin : THANN

La Population totale comprend 7751 personnes. La Population étrangère comprend 1032 personnes dont 256 CEE, 776 pays hors CEE, essentiellement originaire d'Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie. La Population active est de 412 dont la population active étrangère 476 (11,2%)

La population d'origine immigrée comprend les immigrés directs ayant généralement conservé leur nationalité d'origine ; les jeunes issus de l'immigration majoritairement de nationalité française, nés en France et particulièrement à Thann. On peut estimer la population d'origine immigrée à 14 - 15% de la population totale.

Des indicateurs pour la population d'origine immigrée

L'âge moyen des chômeurs d'origine immigrée est peu élevé, 30 ans pour les hommes et les femmes. Les personnes d'origine immigrée inscrites à l'ANPE comme demandeur d'emploi se répartissent en 60% de nationalité étrangères et 40% de nationalité française. La comparaison avec les 1958 personnes inscrites comme demandeur d'emploi dans l'ensemble de la circonscription (38%) montre que le niveau VI des hommes d'origine immigrée est comparable à celui relevé par l'ensemble de la circonscription (38%). Au niveau V la population immigrée est proportionnellement (59%) plus importante que la moyenne de la circonscription (44,6%). Par contre, elle est sous représentée au niveau IV (3% contre 9%). Les femmes d'origine immigrée ont quant à elles une qualification plus élevée que la moyenne.

II. Analyse de la liste nominative des personnes inscrites comme demandeur d'emploi à l'ANPE.

Juillet 1994 - Novembre 1996

Population ANPE	1994			1996		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Toutes nation. confondues	426	238	188	384	202	182
Français + CEE	281	146	135	255	120	135
Français issus de l'immi.	59	39	20			
Immigrés étrangers	86	53	33			
Total origine immigrée ¹	145	92	53	129	82	47
Origine immigrée en %	34 %	38 %	28 %	33 %	40 %	25 %

Le nombre de chômeurs d'origine immigrée représente donc plus de 1/3 des inscrits à l'ANPE (34%) alors que les personnes d'origine immigrée ne comptent que pour 15% de la population. Cette proportion est plus importante pour les hommes (40%) que pour les femmes (30%).

¹ "L'origine immigrée" de ces personnes a été vérifiée cas par cas et famille par famille.

III. Analyse de la liste nominative des personnes inscrites à l'ANPE comme chômeurs de longue durée (CLD)

Juillet 1994 - Novembre 1996

Population ANPE CLD	1994			1996		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Toutes nation. confondues	130	64	66	201	88	133
Français + CEE	82	32	48	127	49	78
Français issus de l'immi.	16	10	6	26	15	11
Immigrés étrangers	32	20	12	47	24	24
Total origine immigrée	48	30	18	74	39	35
Origine immigrée en %	37 %	47 %	27 %	36 %	44 %	31 %

On notera l'aggravation du chômage de longue durée dont le rapport au chômage global passe de 30 % en 1994 à 52% en 1996. (50% pour les "Français + CEE" ; 57% pour les personnes "d'origine immigrée"). Les CLD d'origine immigrée représentent une proportion plus élevée (37%) que celle relevée pour les inscrits ANPE toutes catégories confondues. Pour les hommes, c'est presque un CLD sur deux qui est d'origine immigrée (47% en 1994, 44% en 1996).

IV. Analyse de l'historique du chômage sur 10 ans : (1984-1994) pour 145 personnes d'origine immigrée.

Cette analyse prend pour la base la liste nominative de juillet 1994 soit 92 hommes et 53 femmes. Deux facteurs y sont étudiés : la disponibilité : la période pendant laquelle un salarié a été disponible pour travailler et le nombre et la durée des contrats de travail effectués pendant cette période. On distingue d'une part les contrats de courte durée inférieurs à 6 mois, et d'autres part, les emplois durables dont la durée est supérieure à 6 mois.

■ Disponibilité. Temps de travail. Temps de chômage.

Pour les hommes, le temps disponible moyen est de 53,5 mois soit 4 ans 1/2. Le temps de travail cumulé représente 1/3 du temps disponible. C'est dire que les 2/3 restant correspondent à un temps de chômage.

Pour les femmes, les données sont plus défavorables. Pour un temps disponible moyen de 3 ans 2 mois, le temps de travail ne représente que 10%, soit 90% du temps au chômage.

■ Travail précaire. Emploi durable. On relève pour 92 hommes, 164 contrats dont 96 ont une durée entre 15 jours et 5 mois 1/2 (durée moyenne : 2,9 mois), 68 ont une durée supérieure à 6 mois (durée moyenne 18,5 mois). La moyenne générale est de 9,4 mois. Par ailleurs, 44 hommes sur 92 (48%) sont "sans emploi durable", c'est-à-dire, n'ont jamais eu un contrat supérieur à 6 mois.

Pour les femmes, les données sont plus sévères : pour 53 femmes, 12 se sont partagées 16 contrats pour une période de disponibilité supérieure à 3 ans (8 inférieur à 6 mois, 8 supérieur à 6 mois). C'est dire que pour les hommes d'origine immigrée et plus encore pour les femmes, sur 10 ans, le temps de travail est très bref.